



Résumé des décisions du conseil municipal lors de la séance ordinaire du 10 avril 2017

URBANISME

Les règlements suivants ont été adoptés :

- Règlement amendant le Règlement 801 - Zonage, afin de modifier les normes relatives aux unités de climatisation et aux thermopompes.
- Règlement amendant le Règlement 801 - Zonage, afin de modifier les normes concernant les constructions accessoires permises pour les stations-services, soit l'ajout d'îlot de lave-glace en cour latérale ou arrière.
- Règlement amendant le Règlement 801 - Zonage, afin de réduire la zone P-149 et ainsi agrandir la zone H-15, laquelle est située sur les rues des Mélèzes et de l'Obier, d'une largeur d'environ 7 mètres par 30 mètres de profondeur. Cette modification permet ainsi la construction d'une maison unifamiliale.
- Règlement amendant le Règlement 801 - Zonage, afin de permettre les services de garde en milieu familial dans les zones résidentielles et certaines zones commerciales et publiques à l'exception des zones où se trouvent des habitations bifamiliales et multifamiliales.

- Adoption du Règlement 890 pour le remplacement de véhicules, de compteurs d'eau défectueux et l'entretien de bâtiments, ainsi qu'une dépense et un emprunt de 550 000 \$ pour en payer les coûts.

CONSEIL

- Autorisation à la mairesse et deux conseillers à participer aux Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec (UMQ).
- Proclamation de la semaine du 1^{er} au 7 mai 2017 « Semaine de la santé mentale dans la Ville de Rosemère ».
- Proclamation de la Semaine de la sécurité ferroviaire nationale du 24 avril au 30 avril 2017.

SERVICES JURIDIQUES

- Adhésion de la Ville de Rosemère au regroupement de l'UMQ pour un appel d'offres public pour une proposition d'assurances à des conditions et aux prix les plus avantageux pour les organismes à but non lucratif (OBNL) reconnus par la Ville.
- Entente de service entre la Ville de Rosemère et la Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville (CCITB) pour la création d'un poste temporaire à temps partiel d'un agent de liaison.

SERVICES TECHNIQUES / TRAVAUX PUBLICS / HYGIÈNE DU MILIEU

Le contrat suivant a été octroyé :

- Travaux de maintien de la structure du pont de l'Île Ducharme à la compagnie Nobesco, selon les prix unitaires, pour un montant total approximatif de 150 917,25 \$ taxes en sus.

SERVICES COMMUNAUTAIRES

Les subventions, contributions financières, commandites et dons suivants ont été octroyés :

- a) 1 850 \$ - Commandite – Fondation Drapeau et Deschambault – Classique des maires 2017
- b) 2 000 \$ - Subvention – Gymnastes de la Ville de Rosemère
- c) 350 \$ - Don – Centre Marie-Eve – Maires et mairesses unis pour les Mères 2017
- d) 875 \$ (125 \$/athlète X 7 athlètes) – Subvention 2017 - Club d'escrime Les Seigneurs de la Rive-Nord – Challenge des Nations
- e) 400 \$ - Commandite – Fondation Hôpital Saint-Eustache – 24^e Master de golf
- f) 250 \$ - Don 2017 – Maison des soins palliatifs de la Rivière-du-Nord
- g) 1 500 \$ - Subvention 2017 – Scouts Rosemere Memorial
- h) 1 000 \$ - Subvention – Rosemère en santé – course 2017
- i) 500 \$ - Commandite 2017 – Fondation Viva Musical'pha

SIGNATURES

- Renouvellement du protocole d'entente avec le Club de natation GAMIN du 1^{er} août 2015 au 31 juillet 2017.
- Bail avec la Paroisse Saint-Luc pour l'occupation par la Maison des jeunes des locaux du presbytère de la Paroisse Saint-Luc pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017